

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 3 octobre 2019 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 25 septembre 2019, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Pierrick Le Guirrinec, Pascale Douineau, Eric Alagon, Daniel Le Bras, Pierrick Berthou, Manuel Pottier, Hervé Noël, David Le Doussal, Gérard Jambou, Isabelle Baltus Stéphanie Mingant, Christophe Couic, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Bernard Nedellec, Jeannette Boulic, Erwan Balanant, Alain Kerhervé, Martine Brézac, Marc Duhamel, Yvette Bouguen, Serge Nilly.

Pouvoirs :

Danièle Kha a donné pouvoir à Pascale Douineau
Nadine Constantino a donné pouvoir à Eric Alagon
Patrick Vaineau a donné pouvoir à Michel Forget
Cindy Le Hen a donné pouvoir à Isabelle Baltus
Christophe Couic a donné pouvoir à David Le Doussal à partir de 22h
Soizig Cordroc'h a donné pouvoir à Alain Kerhervé

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Manuel Pottier

6. MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'EQUIPEMENT DU FINISTERE (SDEF)

Exposé :

Lors de la réunion du Comité du 5 juillet 2019, les élus du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère (SDEF) ont voté la modification des statuts.

Cette modification des statuts a pour objet de permettre l'adhésion des EPCI aux compétences optionnelles du Syndicat précisées dans les statuts ci-joints.

Le projet de nouveaux statuts, ainsi qu'une note de synthèse, ont été notifiés à la Ville de Quimperlé par courrier reçu le 15 juillet 2019.

Conformément à l'article L 5211-17 du CGCT, les collectivités membres du SDEF disposent de trois mois pour se prononcer sur la modification envisagée.

La majorité qualifiée est requise pour validation des nouveaux statuts. A défaut de délibération dans le délai de 3 mois, la décision de la collectivité adhérente est réputée favorable.

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver la modification des statuts du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère (SDEF)

Avis favorable de la commission politique de la ville et environnement du 18 septembre 2019

P.J. : projet de nouveaux statuts et note de synthèse

Décision :

Le Conseil municipal émet un avis favorable sur la modification des statuts du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère (1 abstention).



Le MAIRE,
Michael QUERNEZ.